

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de février – mars 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

C'est une bien triste nouvelle que nous avons apprise tout début mars. Notre ami et cofondateur de l'Association Jean Marie Corbi nous a quitté, emporté par une maladie foudroyante contre laquelle il s'est battu courageusement entouré de sa famille et de ses nombreux amis.

Il s'est beaucoup impliqué dans la vie de Saint Simon : la création de notre association, celle du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier, son activité musicale dont il a pu nous faire profiter lors des fêtes du quartier, et plus largement par toutes ses activités professionnelles et amicales à travers lesquelles il a toute sa vie cultivé un sens profond de l'humain. Nous avons tous pu en prendre conscience si besoin au vu de la très grande affluence et des témoignages lors de la cérémonie religieuse qui s'est tenue le 14 mars.

Toutes nos pensées à sa famille.





Vue de l'assemblée le 10 mars 2025.

L'assemblée générale de St-Simon Environnement s'est déroulée le 10 mars 2025 avec une quarantaine de participants.

Un hommage, en début d'assemblée, a été rendu à notre ami Jean Marie Corbi, fondateur de notre association, récemment disparu.

Le rapport d'activité 2024 a été présenté par le Président :

- Participation aux Commissions Urbanisme
- Présentation du bilan des équipements publics du quartier (dont collèges et écoles)
- Dossiers Environnement avec un point particulier concernant les consultations concernant le renouvellement de l'incinérateur

Concertation sur le renouvellement de l'incinérateur :

Un gros débat a eu lieu sur ce sujet.

Les échanges entre les membres du bureau participant à cette concertation et adhérents ont amené à un vote de l'assemblée sur l'arrêt de la participation de notre association à cette concertation ; cet arrêt a été adopté à la majorité de l'assemblée.

Le rapport de trésorerie a été présenté par la Trésorière à qui l'Assemblée Générale a donné quitus pour sa gestion 2024.

Le Bureau de l'Association a été reconduit.

Présentation des perspectives pour 2026 (suite dossier incinérateur, centre social, sondage...)

Cette assemblée s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un pot.

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés, refusés et déposés :

Permis accordés :

- 1 maison au 83 ch de Tucaut
- 1 maison au 35 rue Bayes
- 23 appartements au 156 ch de Tucaut

Permis refusés :

- 16 appartements au 5 ch de Basso-Cambo

Dépôts de permis :

- 1 maison au 11 chemin du renard

URBANISME – Tout savoir sur la commission d'examen des avant-projets immobiliers du quartier Saint-Simon

Pour tous les projets de construction d'habitat collectif les promoteurs sont tenus de présenter un avant-projet devant les services de l'Urbanisme de la ville, avant tout dépôt de permis de construire.

Depuis 2022 M. le Maire de Toulouse a mis en place, à titre expérimental, la participation de deux associations de notre quartier à cette commission. Nous sommes le seul quartier de Toulouse a bénéficier de cette participation !

Les deux associations sont *Saint-Simon Environnement* et le *Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier*. Chacune de celles-ci ayant un membre titulaire et un suppléant.

Comment cela se déroule-t-il ?

Environ une semaine avant une nouvelle réunion d'avant-projet, les services de l'Urbanisme communiquent aux deux titulaires le dossier réalisé par le promoteur ; celui-ci contient toutes les données concernant les différentes surfaces (planchers, emprise, pleine terre ...) ainsi que les croquis d'implantation des bâtiments ; toutefois de nombreux aspects tels que ouvrants, façades... ne figurent pas, en général, dans ces avant-projets.

Nous sommes engagés à la confidentialité de ces informations ; comme demandé par M. le Maire, elles ne doivent faire l'objet d'aucune diffusion à l'extérieur de nos deux associations et ce, de quelque manière que ce soit.

Au vu de ces documents nous rédigeons un avis contenant toutes nos remarques (densité, intégration, circulation, vis-à-vis sur le voisinage...). Cet avis est présenté lors de la réunion où se retrouvent la Direction de l'Urbanisme, le promoteur et son architecte et nos deux représentants ; réunions en présentiel ou en visioconférence. L'avis est ensuite transmis par écrit à l'Urbanisme.

Bien sûr notre avis est purement consultatif. Il n'en demeure pas moins que nous avons réussi à infléchir bon nombre de projets.

Le projet suit ensuite son cours (avis des élus, des services de l'Urbanisme, puis dépôt du permis et enfin son acceptation ou refus par l'Urbanisme).

Dans ces dernières phases seules l'information concernant le dépôt de permis puis la décision de l'Urbanisme sont accessibles au public sur ce site internet :

<https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Notre association relève 2 fois par mois ces registres pour suivre les projets de construction.

Incinérateur



Comme vous l'avez lu dans le compte rendu de l'Assemblée Générale, suite au vote, nous avons annoncé aux instances (Decoset, garantes de la Commission Nationale de Débat Public, maires de Toulouse et de Saint Simon, associations) **notre retrait de la Concertation** autour de la construction du futur incinérateur (UVE) en lieu et place de l'actuel.

Voici quelques extraits de notre courrier motivant ce retrait :

Notre retrait est décidé suite à la réunion publique du 4 février.

En effet, le site est retenu alors que :

- Le groupe de travail qualité de l'air qui pourrait nous éclairer sur le risque santé n'a pas terminé ses travaux
- Decoset a modifié les critères du groupe de travail sur les sites alternatifs en exigeant une superficie minimale de 4 hectares. Ce qui a été contesté dans les réunions et dans nos courriers. Les plans initiaux prévoyaient au maximum une emprise au sol des bâtiments de 120 m × 50 m...
- La sélection finale du site s'est faite sur des critères supplémentaires à ceux du groupe de travail dédié, avec un poids autrement supérieur.
- Le bureau d'études a travaillé pour finalement proposer des terrains irrecevables :
 - o Soit incompatibles avec l'environnement urbanisé (Chemin de la loge, Cugnaux, Thalès, La Mounède) mais qui répondent à une logique logistique bien pratique
 - o Soit politiquement inaccessibles sans même la moindre vérification auprès des communes concernées (terrains hors périmètre Decoset). Ainsi nous ne comprenons pas que la question du Muretain ne soit pas traitée clairement avec cette entité, alors qu'il est évident qu'à moyen terme ses déchets finiront dans l'incinérateur projeté.
- Il nous a fallu lourdement insister auprès de la Préfecture pour avoir une enquête sanitaire sur les œufs de poulaillers
- Nous n'avons obtenu aucun retour sur une quelconque approche épidémiologique, il nous faut donc là aussi faire le travail nous-mêmes ?
- Nous n'avons pas de réponse sur le risque des formes ou molécules jusqu'ici non prises en charge : PFAs, nanoparticules, nous devons là aussi collecter des données et des études de gestion de ces polluants avérés.
- La voie de conversion totale de la chaleur de combustion en électricité n'a pas été traitée explicitement.

Ces observations font suite aux ressentis mitigés déjà pointés sur les sujets :

- Si au début il avait été indiqué la déconnexion entre le réseau de chaleur et l'incinérateur, nous avons tous bien compris que cette déconnexion n'a jamais réellement été envisagée
- Offre d'une subvention de 150M€ au bénéficiaire de la DSP avant toute négociation tarifaire.
- Manque de clarté dans la Délégation de Service Public sur la réelle possibilité de changer de site
- Nous nous posons beaucoup de questions au vu des données fournies par ATMO à la réunion du groupe de travail qualité de l'air (impacts Covid, impact arrêt de l'incinérateur pour travaux avec groupe générateur au fuel)
- Absence des engagements par EPCI (communes...), donc quel crédit accorder alors que les comparaisons avec d'autres villes sont toujours rejetées et qu'aucune évaluation d'impact des modifications de tri individuels n'est prise en compte ? S'en suit forcément une absence d'acceptation réelle du choix fait dans le dimensionnement de l'outil à une capacité de 240 000t malgré les quelques diagrammes globaux proposés.
- Enfin, notre association a assisté à toutes les réunions et a investi beaucoup de temps et de déplacements pour finir par un sentiment de « à quoi bon, tout était joué depuis le début... »

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Les suites de ce dossier :

Dossier sanitaire (œufs) :

Les prélèvements d'œufs et de terre ont eu lieu fin janvier, les analyses ont été réalisées, les résultats ont été reçus par le bureau chargé de l'étude, nous pensons recevoir ces résultats prochainement.

Dossier industriel :

Decoset et l'opérateur retenu (EVONEO) vont tenir une réunion d'information publique le 9 avril à 18h30 dans la salle des fêtes de Lafourquette. Il devrait y être question principalement de ce à quoi va ressembler la nouvelle unité (et donc quelle surface de terrain doit réellement être affectée à cette unité !) et sans doute des technologies mises en œuvre, et plus certainement des calendriers d'avancement du projet (dossiers administratifs, organisation des chantiers, etc.) Allez-y pour en apprendre plus !

Francazal

Une réunion de travail spécifique sur le projet d'une Charte Environnementale a été tenue dans les locaux de la Préfecture.

Ont été présentés les cadres réglementaires d'une telle charte ainsi que les exemples (Pau, autres aérodromes d'Occitanie). Les associations estiment qu'une telle charte aurait l'intérêt de préparer l'avenir et d'améliorer la communication et donc la relation avec le grand public. Le dossier va aller dans les mains du Préfet.

Informations municipales

Début des travaux Cœur de Quartier

Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon ont débuté, entraînant des perturbations de la circulation dans le quartier. Les travaux de voirie sont prévus pour une durée de **8 mois**.

Réunions jardins partagés à Guilhermy : les 7 et 28 avril à 18h30 salle du groupe scolaire

Animations Communication

12 avril: Atelier Vélo au Centre Social

Informations du Comité des Fêtes:

27 avril : bourse aux plantes à Guilhermy

18 mai: vide grenier et bourse aux vélos place des Tibaous

24 mai: Saint Simon fait son jeu au Centre Culturel

Autres dates dans notre prochain bulletin

Divers

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/>

ou en flashant le QR-CODE :



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu **lundi 5 mai à 18h** dans la salle associative place de l'église